

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Eugène Pouillet, 29 avril 1881](#)

Jean-Baptiste André Godin à Eugène Pouillet, 29 avril 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[29 avril 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Pouillet, Eugène \(1835-1905\)](#)

Lieu de destination10, rue de l'Université, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur l'affaire Boucher et Cie. Godin informe Pouillet qu'après le rejet de son pourvoi en cassation dans l'affaire Boucher et Cie, il a demandé à Tisserant de se mettre en relation avec lui pour composer le dossier de dommages et intérêts.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)

- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation1 p. (427r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024
